



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service Grands Travaux
Ouvrages d'Art

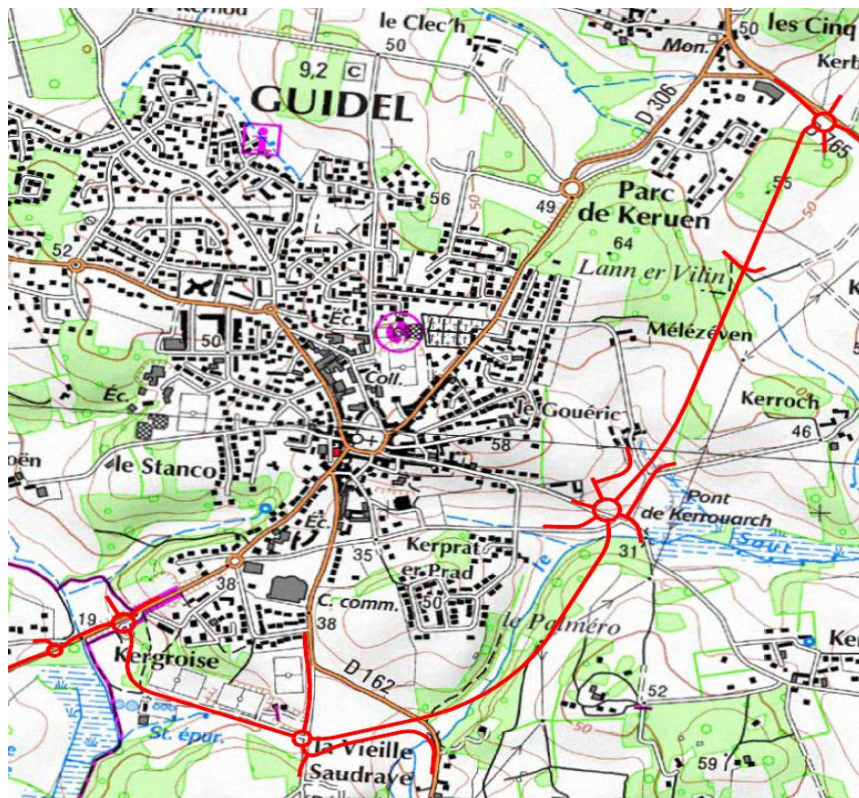
Objet de l'opération

Dans le cadre de la modernisation du réseau routier, le département du Morbihan a décidé de créer une voie de contournement pour supprimer le point noir de la circulation que constitue la traversée du centre de Guidel. Cette voie d'évitement située à l'est permettra de reporter le trafic de transit hors agglomération.

Les principaux objectifs sont :

- Améliorer les conditions de circulation offertes aux usagers,
- Faciliter l'accès aux plages,
- Soulager la voirie urbaine (assurer la sécurité routière et réduire les nuisances),
- Offrir une alternative en termes de déplacements doux.

Plan de situation



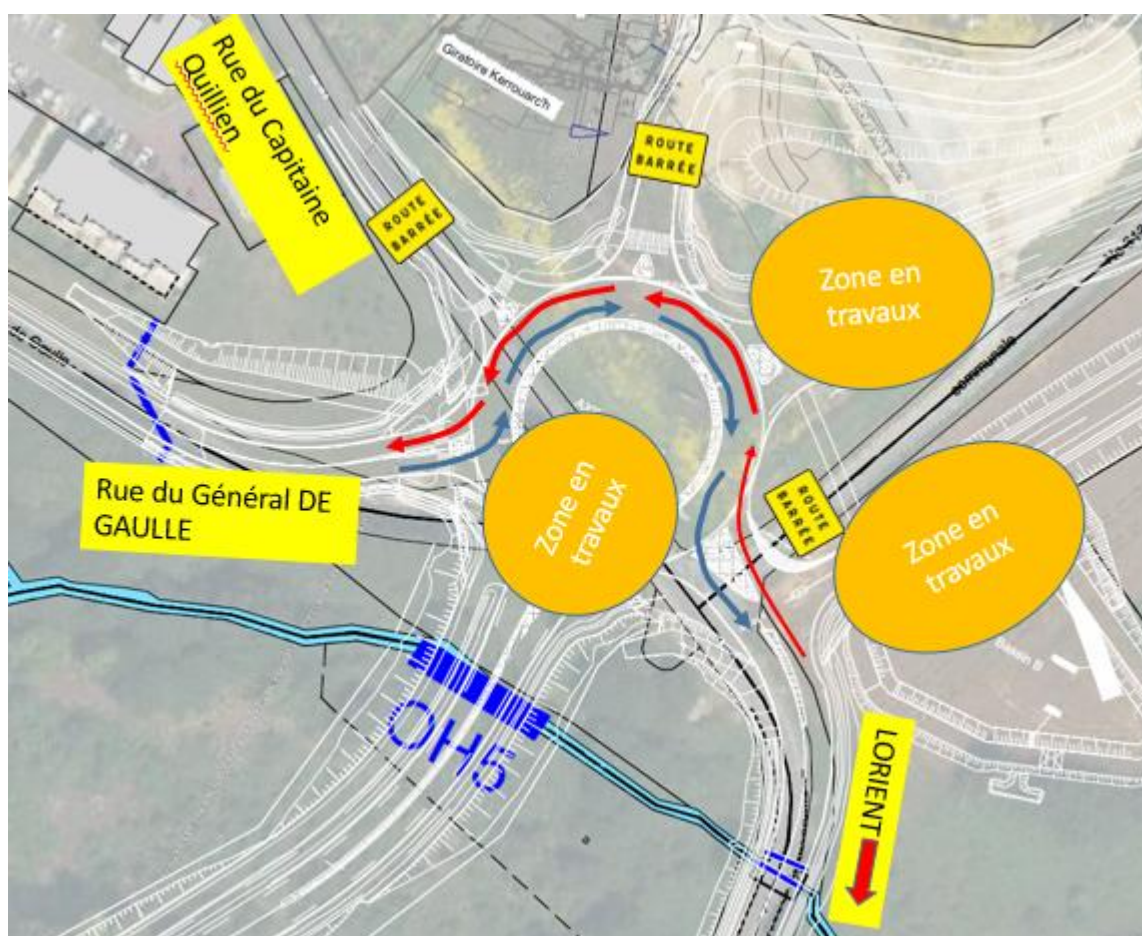
Information et restrictions de la circulation

- ✓ Pour permettre la construction de la partie SUD du giratoire du pont de Kerrouac'h, la liaison Rue du Général DE GAULLE ⇒ Direction Lorient dans les 2 sens de circulation se fera en contournant le giratoire par la partie NORD comme sur le plan ci-dessous. Ceci à compter du 03 juin 2019 jusqu'au 08 juillet 2019.

Pendant cette période :

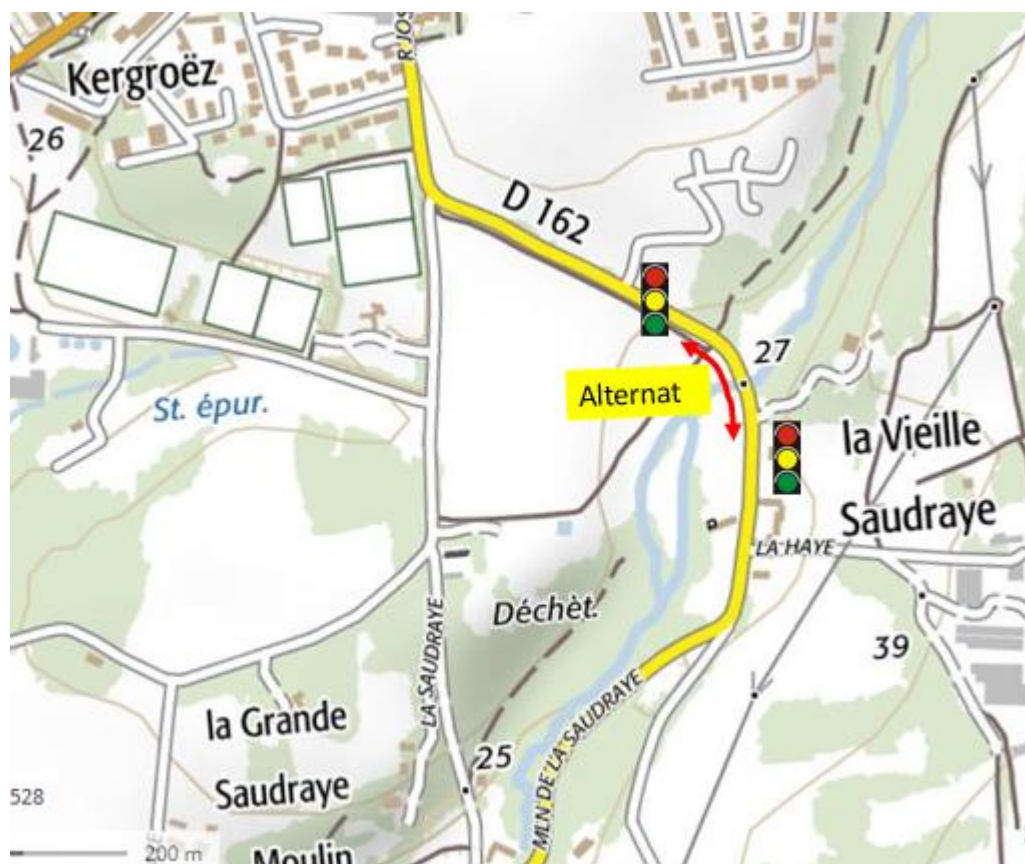
- la rue du capitaine QUILLIEN Nord sera maintenue en sens unique
- L'accès au secteur du Gouéric se fera par le NORD
- La VC de Kerroc'h restera barrée dans les 2 sens de circulation
Un balisage sera mis en place et l'axe de la chaussée sera matérialisé par des cônes de chantier ou un dispositif similaire.

Plan de situation des restrictions



- ✓ Pour permettre la mise en place des différents réseaux et d'un ouvrage nécessaire au passage de la petite faune en traversée de la voie communale en direction de Lorient, cette voie sera barrée pendant 2 semaines. Ceci à compter du 08 juillet et jusqu'au 22 juillet 2019.
- ✓ Sur la RD162 au niveau de la vieille Saudraye, la circulation sera gérée par un alternat par feux pendant la construction d'un ouvrage d'art sur le ruisseau du saut du renard. Ceci à compter du 03 juin 2019 et jusqu'au 12 juillet 2019

Emplacement de l'alternat sur la RD162



PS : Les dates sont communiquées sous réserve d'intempéries ou d'incident de chantier.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr